ARRETE

PRECISANT LES FONCTIONS EXERCEES PAR

M ..............................................................................

GRADE ………………………………

**FONCTION : SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE**

Le Maire de ………,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie,

Vu l’arrêté en date du ………………. portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire au titre des fonctions de secrétaire de mairie

Considérant que M ………………, *(grade)* …………..…, …… échelon, Indice Brut ……, Indice Majoré ……, occupe les fonctions de secrétaire de mairie depuis le…….………,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du ……, M ………, *(grade)* ……, occupant les fonctions de secrétaire de mairie,

est nommé(e) secrétaire général de mairie

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,

- Comptable de la collectivité.

Fait à …… le …….,

Le Maire,

*(prénom, nom lisibles et signature)*

M. LE MAIRE

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand soit par voie postale : 6 cours Sablon CS 90129 63033 Clermont Ferrand cedex 1 ou bien par voie électronique sur le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr/) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le : ………………

Signature de l'agent :